

3M Science.
Au service de la Vie.^{MC}

Quand dois-je changer mes cartouches?

Voici les cartouches contre les vapeurs organiques 3M^{MC} avec technologie d'indicateur de durée utile 3M^{MC}. Exclusives à 3M, ces cartouches novatrices sont dotées d'un indicateur de fin de durée utile (IFDU) pour aider les utilisateurs à déterminer quand changer les cartouches dans les milieux appropriés.*



*Veuillez consulter les directives d'utilisation des cartouches 6001i et 60921i ou le logiciel de durée utile et de sélection 3M^{MC} (3M.com/ServiceLifeSoftware) afin de déterminer si ces cartouches conviennent à votre milieu de travail.

Cartouches contre les vapeurs organiques avec indicateur de durée utile 3M^{MC} de série 6000i

Lorsque la sécurité est en jeu, le changement est essentiel

Les cartouches contre les vapeurs organiques avec indicateur de fin de durée utile 3M^{MC} comportent la technologie révolutionnaire de l'indicateur de fin de durée utile (IFDU) qui leur permet de répondre à la question à laquelle tous les utilisateurs de respirateurs doivent répondre : « Quand dois-je changer mes cartouches? ».

Dans les milieux appropriés*, l'indicateur de durée utile 3M^{MC} peut :

Accroître la confiance à l'égard de la protection

- L'indicateur de durée utile 3M peut accroître votre tranquillité d'esprit à titre de complément à votre calendrier de changement actuel, et dans certains cas, remplacer vos pratiques actuelles.
- Cette technologie peut vous aider à améliorer le taux de conformité aux exigences de la politique sur la protection respiratoire de votre entreprise et de l'industrie.
- Ces cartouches sont homologuées par le NIOSH contre certains gaz et certaines vapeurs organiques.

Optimiser l'utilisation de la cartouche

Il est conçu pour indiquer la durée utile en fonction des conditions d'exposition et d'utilisation individuelles.

Faire participer vos effectifs aux programmes de sécurité

Cet outil visuel simple peut aider les utilisateurs à déterminer quand changer les cartouches.



Utilisation de l'indicateur

L'indicateur de durée utile 3M peut être utilisé en complément de votre calendrier actuel de changement des cartouches. Vous devez changer la cartouche à l'intervalle normalement prévu ou lorsque l'IFDU l'indique, selon la première éventualité.

Dans certains cas, vous pouvez utiliser l'IFDU comme méthode principale pour déterminer si la cartouche doit être changée, remplaçant ainsi votre calendrier actuel de changement.

Pour savoir si l'indicateur de durée utile 3M peut être utilisé comme principale méthode pour déterminer quand changer les cartouches :

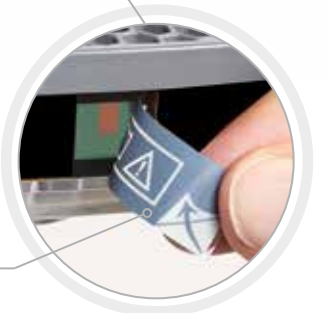
- 1) Procédez à l'évaluation de l'exposition afin de quantifier les niveaux d'exposition aux vapeurs organiques dans votre milieu de travail. Consultez le site 3M.ca/PPESafety pour obtenir des renseignements sur les moniteurs de vapeurs organiques 3M^{MC}.
- 2) Entrez les résultats de l'évaluation dans le logiciel de durée utile et de sélection 3M^{MC} (3M.com/ServiceLifeSoftware). Si l'IFDU ne peut être utilisé comme principale méthode, il peut quand même être utilisé comme complément à votre calendrier de changement actuel des cartouches.

Barre de l'indicateur simple



Étiquette amovible

L'étiquette amovible permet de protéger l'indicateur contre les surpulsérisations et les saletés.



N° DE PRODUIT	DESCRIPTION	UGS	CATÉGORIE	QTÉ
6001i	Cartouche contre les vapeurs organiques avec indicateur de durée utile 3M ^{MC}	70071624053	Vapeurs organiques (OV)	60/caisse
60921i	Cartouche contre les vapeurs organiques avec filtre P100 et indicateur de durée utile 3M ^{MC}	70071624061	Vapeurs organiques/P100 (OV/P100)	60/caisse

Remarque : Lorsqu'elles sont utilisées avec les masques 3M^{MC} des séries 6000, 6500, 7000 et FF-400, ces cartouches sont homologuées par le NIOSH pour la protection des voies respiratoires contre certains contaminants en suspension dans l'air. Consulter les directives d'utilisation pour obtenir l'étiquette d'homologation.

Renseignements supplémentaires
Service technique : 1 800 267-4414
Service à la clientèle : 1 800 364-3577
3M.ca/PPESafety

*Veuillez consulter les directives d'utilisation des cartouches 6001i et 60921i ou le logiciel de durée utile et de sélection 3M^{MC} (3M.com/ServiceLifeSoftware) afin de déterminer si ces cartouches conviennent à votre milieu de travail. Il est important de changer les cartouches contre les gaz et les vapeurs au bon moment; le fait d'utiliser la cartouche pendant une période prolongée peut entraîner la pénétration du contaminant dans le masque. Durée utile est le terme utilisé pour décrire combien de temps un ensemble de cartouches peut être utilisé avant d'être changé.



MISE EN GARDE

Ce respirateur réduit l'exposition à certains contaminants en suspension dans l'air. Avant d'utiliser le produit, l'utilisateur doit lire et comprendre les directives d'utilisation fournies avec celui-ci. Suivre tous les règlements locaux. Aux États-Unis, un programme de protection respiratoire écrit, conforme au règlement 1910.134 de l'OSHA, en matière de formation, d'essai d'ajustement et d'évaluation médicale doit également être mis sur pied. Au Canada, se conformer à la norme Z94.4 de la CSA et/ou aux exigences de l'autorité compétente de sa région, le cas échéant. Une mauvaise utilisation peut provoquer des problèmes de santé ou la mort. Pour tout renseignement sur l'utilisation adéquate de ce produit, lire les directives sur l'emballage, consulter son superviseur ou communiquer, au Canada, avec le Service technique de la Division des produits de protection individuelle de 3M au 1 800 267-4414.



Division des produits de protection individuelle
Compagnie 3M Canada
C.P. 5757, London (Ontario) N6A 4T1

© 2015, 3M. Tous droits réservés.
3M est une marque de commerce de 3M, utilisée sous licence au Canada.